

LE DIVERTISSEMENT TÉLÉ sous haute surveillance

▶ **Danse avec les stars, The Voice, Secret Story... TF1** pourrait abandonner le direct de ses grosses émissions. Quid de la Belgique ?

▶ Depuis quelques jours, *Secret Story* n'est plus diffusé en direct. Ce serait désormais la nouvelle règle dans le groupe TF1. Une décision qui aurait été souflée par le gouvernement français, qui marche sur des oeufs en matière de sécurité intérieure. Mais en quoi diffuser une émission en léger différé (de 5 à 10 minutes) garantit-il davantage de protection ? En rien. Mais ce que pareille mesure empêche, c'est la transmission, en direct, d'images graves, choquantes, de panique générale. Souvenez-vous du fameux match (France-Allemagne) diffusé depuis le Stade de France le soir des attentats de 13 novembre. Un commando se faisait exploser à quelques pas de l'enceinte. Non loin, la plaine Saint-Denis qui abrite de nombreux studios de télévi-

sion, dont ceux de *Secret Story*. Ce soir-là, devait se tenir, en direct, la finale de la télé-réalité de TF1. Elle ne sera jamais diffusée.

Désormais, les grosses machines du divertissement, comme *The Voice* et *Danse avec les stars*, réunissant un large public, seront soumises au régime du différé. À quelques minutes près, ce sera toujours du direct, mais avec un décalage permettant à la chaîne de télé de totalement maîtriser le moindre incident.

ET DU CÔTÉ DE LA BELGIQUE, ça donne quoi ? Si les grandes émissions de divertissement diffusées en public et en direct sont moins nombreuses (et uniquement présentes sur la RTBF), elles font l'objet d'une attention particulière. Même si, pour des

raisons de sécurité évidentes, on refuse de nous en dire plus. Officiellement, on nous explique donc que la RTBF procède à une "évaluation régulière avec les bourgmestres (de Bruxelles quand l'événement se tient dans la capitale, et de Liège pour *The Voice* enregistré à MédiaRive) ainsi qu'avec les organes compétents en matière de terrorisme. L'année dernière, pendant les directs du télécrochet de La Une, à Liège, la présence des forces de l'ordre autour de MédiaRive a été renforcée, de même que les mesures de sécurité à l'intérieur (avec davantage de personnel de sécurité, la fouille des sacs...). Mais, précise-t-on du côté de la RTBF, on "ne possède pas de mesures similaires à celles qui seraient éventuellement prises par TF1". De toute façon, ajoutez-t-on même, "un direct reste un direct".

Depuis début septembre cependant, aucun membre de la RTBF ne peut ignorer la menace, au cœur des bâtiments. Une note interne a ainsi énoncé il y a quelques

semaines les nouvelles règles à suivre impérativement, à la tour Reyers comme dans les différentes antennes régionales (dans la mesure du possible). Il est ainsi "obligatoire de travailler dans tous les studios à l'antenne", aussi bien en radio qu'en télé, avec "la porte fermée." Seul un badge personnel - contenant l'identité de son détenteur ertébéen - permet l'ouverture des portes du studio (télé ou radio), qui doivent être constamment fermées. Le port du badge est donc fortement recommandé. Et si, par malheur, une situation semblerait "anormale ou suspecte, tout incident doit être signalé immédiatement à la permanence sécurité". La démarche à suivre en cas d'envahissement du studio a en outre été rappelée à tout le personnel via cette note interne, rédigée à la rentrée.

Ch.V.